



S'inscrire à la newsletter

Du concret pour la santé environnement



Photo CTG

Mardi, l'ARS, la CTG et la préfecture ont signé le Plan régional santé environnement. Le document se concentre sur vingt-six actions, dont certaines ont déjà débuté. Leur mise en œuvre est prévue d'ici à 2028.

Mesurer la qualité de l'air dans quatre écoles du territoire, élaborer une charte de qualité sur le marché de Cayenne, mettre en œuvre le plan contre la leptospirose, accompagner les mairies dans le respect des nouvelles obligations d'accès à l'eau potable, sensibiliser les élus sur leur compétence déchets... Voici quelques-unes des actions incluses dans le [Plan régional santé environnement \(PRSE\)](#). Le document a été signé mardi matin par l'Agence régionale de santé, la Collectivité territoriale et la préfecture, en présence du Conseil économique, social, environnemental, de la culture et de l'éducation de Guyane (Ceseceg), qui a présidé les travaux préparatoires.

Le document, établi pour la période 2024-2028, « a été concentré sur vingt-six actions qui ont toutes des chances d'aboutir, qui répondent à des besoins concrets de la population, qui sont portées par des acteurs de terrain- et qui pour beaucoup ont des financements déjà identifiés », souligne Marion Tissier, embauchée par Guyane promotion santé (GPS) pour piloter la mise en œuvre du PRSE. Laurent Bien, directeur général de l'ARS, insiste sur sa « particulière vigilance pour la traduction concrète de ces actions ».

Ces actions sont articulées autour de cinq axes :

- Vivre dans un environnement favorable à la santé ;
- Réduire les inégalités territoriales ;

- Limiter l'impact des maladies zoonotiques et la diffusion des maladies infectieuses émergentes ;
- Développer une culture partagée en santé environnement ;
- Améliorer la qualité des ressources alimentaires des Guyanais.

Pour les choisir, un travail de concertation a été initié en 2023 : concertation en ligne de la population, focus group avec les habitants de Cogneau-Lamirande et Balata, séances du Groupe régional santé environnement (GRSE) réunissant de nombreux acteurs de ce sujet. Deux principaux sujets avaient émergé : les dépôts sauvages de déchets et l'alimentation en eau potable. Plusieurs actions seront en rapport. Pour Ariane Fleurival, présidente du Ceseseg, c'est la preuve que « la santé environnementale est désormais une affaire collective au cœur de nos politiques publiques. »



Photo CTG

« On s'étonne d'avoir des enfants avec des problèmes respiratoires »



Grâce à des financements de l'ARS et de la CTG, Atmo Guyane effectuera des mesures de la qualité de l'air dans quatre établissements scolaires secondaires du territoire, dans le cadre du Plan régional santé environnement (PRSE) : une par intercommunalité. Dans le même temps, l'association mènera des études pour déterminer l'origine d'éventuelles pollutions.

Rodolphe Sorps, son président, justifie cette étude : « On nous dit toujours qu'en Guyane, nous vivons à l'air libre. Mais non, nous vivons dans la climatisation. Voilà ce qu'on fait vivre à nos enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants. » Joseph

Rwagitinywa, directeur de la démoustication et des actions sanitaires à la CTG, poursuit : « Les enfants passent huit heures par jour dans des environnements clos comme les salles de classe avec, à l'extérieur, des parkings sur lesquels les parents stationnent en laissant le moteur de la voiture allumé. On ajoute les poussières du Sahara. Après, on s'étonne d'avoir des enfants avec des problèmes respiratoires sur le territoire. C'est un enjeu majeur pour la Guyane. »

C'est la première fois que ce type d'étude sera mené sur le territoire. Outre les polluants, elle prévoit de rechercher les champignons et les bactéries présents. « C'est un modèle d'étude que nous pourrions ensuite reproduire dans d'autres écoles de Guyane. »

A Saint-Laurent, cocona, patates en l'air et pereskia attendent d'être mangés



Au lycée agricole Cécile-Chauviet de Saint-Laurent-du-Maroni, après avoir contourné les bungalows des salles de classe et tourner devant les innombrables bananiers, le visiteur passe sous une serre d'un genre particulier. Gérée par l'Association des producteurs de l'Ouest guyanais (Apogu), elle abrite des dizaines de plantes différentes : corète potagère, basilic africain, cocona, patates en l'air, pereskia... Toutes ces variétés sont ce qu'on appelle des plantes alimentaires non conventionnelles : des plantes comestibles, poussant à l'état naturel – et donc parfaitement adaptée au climat – mais rarement produites par les agriculteurs. Le PRSE vise à construire une filière de valorisation de ces plantes.

« Si on prend le cocona, par exemple, c'est notre substitut à la tomate, explique Sébastien Léo, président de l'Apogu. Ça pousse sans difficulté. C'est très résistant aux maladies. Il m'arrive même de greffer des plants de tomates dessus. Avec le fruit, on peut faire des jus, des sauces. Ceux qui le connaissent bien préparent le poisson avec, comme une pimentade. »

Plus loin, l'agriculteur se penche pour montrer une variété de patate douce « très résistante contre le charançon ». Un organisme de recherche lui a demandé d'en planter sur son exploitation, pour étudier son évolution. Sébastien Léo prend arrache ensuite une feuille. « C'est une salade qui pousse très facilement. Il y en a plein en ville, mais les gens ne savent pas ce que c'est et que ça se consomme. »

Toutes ces plantes alimentaires, les producteurs de l'Ouest ont d'ores déjà la possibilité de venir en récupérer gratuitement, dans la serre du lycée agricole. L'objectif est « d'amplifier le nombre d'espèces végétales comestibles sur les parcelles agricoles, en les faisant cohabiter avec les cultures traditionnelles. Cela doit permettre à l'agriculteur d'avoir un panel de production dont les récoltes s'étalent dans le temps et donc d'avoir des revenus tout au long de l'année à partir d'un investissement très faible. »

Grâce au PRSE, l'Apogu va faire réaliser des études techniques et financières sur ces plantes. Elle va également construire une seconde serre, pour des projets sociaux : la mairie de Saint-Laurent-du-Maroni envisage d'installer des plantes dans des quartiers et des écoles de la ville. En 2014, la CTG et la Direction de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (Daaf) avaient financé l'ouvrage Les Plantes alimentaires non conventionnelles, afin de les faire connaître ainsi que la manière de les consommer. A l'avenir, l'Apogu projette de construire une « Maison de l'alimentation » qui comprendrait un espace de coworking, un atelier de transformation, une cuisine pédagogique, un magasin d'usine... « C'est l'intérêt de ce travail, souligne Habib Adebo, technicien agricole pour l'Apogu : il y a le travail des agriculteurs, mais également tout le travail de sensibilisation du public. »

L'Anses ouvre la porte à la bactérie Wolbachia



Empêcher le développement des œufs d'*Aedes aegypti* : tel est l'intérêt de la bactérie Wolbachia. Depuis plusieurs années, l'Institut Pasteur de Guyane travaille sur cette technique. En novembre 2024, Emmanuelle Clervil, doctorante, avait soutenu sa thèse sur le sujet ([lire la Lettre pro du 5 novembre 2024](#)). L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) présente la technique ainsi, dans un [avis du 18 septembre](#) : « Des mâles porteurs d'une souche particulière de la bactérie Wolbachia sont lâchés. Cette bactérie est naturellement présente chez de nombreux insectes et se transmet des femelles à leur descendance. Si une femelle porteuse d'une souche différente, ou non porteuse de la bactérie, s'accouple avec un mâle porteur de la souche sélectionnée, alors

les œufs ne se développent pas. » Le PRSE, signé le 30 septembre, prévoit la poursuite des études sur le sujet.

La technique Wolbachia fournit une alternative à la lutte chimique, qui fait face à une plus grande résistance des moustiques. Pour Jean-Bernard Duchemin, responsable de l'unité d'entomologie médicale à l'Institut Pasteur de Guyane, « des arguments scientifiques montrent l'efficacité des Wolbachia en introgression (remplacement de population) dans le vecteur *Aedes aegypti* pour limiter l'incidence des cas de dengue, et à moindre degré pour le virus chikungunya. En juin, avec ArboFrance, nous avons étudié tout ce qui avait été fait sur ce sujet. Nous sommes arrivés exactement aux mêmes conclusions que l'Anses. »

La technique est en effet déjà utilisée depuis le début des années 2010 en Australie, et depuis quatre ans en Nouvelle-Calédonie. « Sur ce territoire, il n'y a pas eu d'épidémie de dengue en 2024, alors qu'il y en avait partout dans le monde », constate le chercheur. Ce remplacement de la population d'*Aedes* grâce à la bactérie Wolbachia présente également un avantage économique, souligne-t-il : contrairement aux lâchers de mâles stériles, une fois « c'est du one shot. Il n'y a pas besoin de recommencer. »

Cet avis de l'Anses ouvre la porte à la possibilité de mettre en place cette technique en Guyane. L'Institut Pasteur poursuit ses recherches dessus. L'Anses invite à étudier les effets non intentionnels et à travailler sur l'acceptabilité sociale de la technique. Pour son travail de thèse, Emmanuelle Clervil était intervenue auprès de lycéens, qui n'avaient pas exprimé d'opposition. Enfin, l'Agence rappelle l'importance des mesures de prévention contre la prolifération des moustiques, à commencer par la lutte contre les gîtes larvaires.

EN BREF

♦ Myriam Chanteur : « Déployer nos politiques au plus près des territoires »



Myriam Chanteur, ancienne secrétaire générale de l'ARS Martinique, est la nouvelle directrice de cabinet de l'Agence régionale de santé de Guyane, auprès du directeur général Laurent Bien. De profil financier, elle souhaitait « rester dans le champ de la protection sociale et de la santé », après dix années passées à la CGSS Martinique puis quinze à l'ARS. « Ce que j'aime dans mon métier à l'ARS, c'est la liberté d'action qu'il offre et la possibilité d'adapter nos réponses aux réalités de nos territoires »

Au poste de directrice de cabinet, elle s'occupera particulièrement :

- Du pilotage stratégique de l'agence ;
- De la consolidation des financements (fonds d'intervention régional et dotations) ;
- De définir les orientations stratégiques et opérationnelles de l'observatoire des données en santé.

Au sein de l'ARS, après avoir rencontré les agents, elle compte « organiser des temps d'échanges réguliers afin de piloter, et déployer les actions. Les directions métiers sont absorbées par la gestion de nombreux dossiers. Le pilotage apporte alors une vision transversale, essentielle pour coordonner et donner de la cohérence à l'ensemble des actions. » Le tout « en gardant le contact avec la population ». C'est ainsi que ce week-end, elle était aux côtés des enfants atteints de cancer pédiatrique avec l'association Awono La'a Yana, puis avec les membres de France Alzheimer.

« En allant au plus près de la population, nous identifions des partenaires de projet qui connaissent les habitants, facilitent le lien avec eux et permettent ainsi d'obtenir des résultats concrets. Avec eux, nous avons une remontée d'informations essentielles à nos missions. »

Au sein de l'Agence, elle se réjouit d'avoir reçu « un accueil très chaleureux. Il y a une volonté interne de bien faire, avec le sens du service public. Il nous faut être encore plus efficaces et plus innovants que les grandes ARS, car nous avons peu de moyens. La dimension de la communication est importante pour moi car nous réalisons de nombreuses actions que nous oublions parfois de valoriser. »

♦ La Canopée ouvre des consultations médicales à Maripasoula et Papaïchton



Après l'ouverture de consultations médicales à Kourou le 1er septembre, la clinique La Canopée (groupe Rainbow Santé) annonce le lancement de consultations avancées à

- Maripasoula, rue Simon-Sacapou, depuis mardi ;
- Papaïchton, aux 300 et 310, rue Gran-Man-Tolinga, en ce début de mois.

« Tout comme à Kourou, les consultations sont assurées par les médecins généralistes et spécialistes de la clinique La Canopée », précise Rainbow Santé. Il est possible de prendre [rendez-vous sur Doctolib](#) pour les consultations médicales, du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h30. Ces consultations sont possibles :

- En médecine générale ;
- Prochainement en pédiatrie, cardiologie, gériatrie, consultation douleur et médecine physique et de réadaptation.

Dans un communiqué, la clinique La Canopée souligne que « ces nouvelles consultations médicales répondent à un objectif clair : offrir un suivi médical de qualité au plus près de la population, notamment dans les communes isolées de Guyane, afin de lutter contre les déserts médicaux ». Elle précise que « conformément à (ses) engagements, les consultations sont prises en charge sans avance de frais et sans dépassement d'honoraire pour les assurés disposant de droits ouverts ».

♦ Les Amazones ouvrent leur nid



Un canapé confortable, des cœurs sur les murs, des fleurs, un bureau d'accueil, une salle d'activité... Bienvenue dans le nouveau nid des Amazones. L'association d'aide aux femmes ultramarines touchées par le cancer inaugurera ce local, situé à Cayenne, le 8 octobre.

De tels nids, il en existe sur la plupart des territoires où l'association est présente : aux Antilles-Guyane, à La Réunion, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie et à Paris. « Tous les nids ont la même configuration, quel que soit le territoire pour que, si une femme a besoin de se rendre ailleurs, elle retrouve le même concept », explique Esther Jean-Baptiste, présidente d'Amazones Guyane.

Ce local de 45 m2 a été mis à disposition par une bienfaitrice, un « colibri ». C'est ainsi que l'association appelle ceux qui l'aident, tandis que les « amazones » sont le nom attribué aux personnes ayant reçu des soins. Les meubles proviennent de dons. « Le nid nous permet de mener nos actions

- avant le cancer, avec des campagnes de sensibilisation et de prévention ;

- pendant, à l'annonce du diagnostic, pour apporter les explications ;
- et après, quand certaines femmes ont besoin de retrouver l'estime d'elles-mêmes. »

La salle d'accueil permet de recevoir les femmes et leurs familles. « Parfois, ce sont aussi des hommes seuls ou des enfants, qui ont besoin de comprendre ce qui arrive à leur épouse ou leur mère, détaille Esther Jean-Baptiste. Au sein de l'association, nous avons éprouvé le dispositif. On sait ce qu'est une chimiothérapie, une immunothérapie... Au moment du diagnostic, les femmes ont plein de questionnements. Elles se demandent, par exemple, si elles suivront les soins en Guyane ou en Métropole. »

C'est également au nid que l'association organisera les activités pour les femmes qui la sollicite : des ateliers papotage – l'un des prochains portera sur la santé buccodentaire – des massages, de l'onco-esthétique, des ateliers crochet ou confection de coussins en forme de cœur « pour soulager les personnes qui ont eu un curage ». Esther Jean-Baptiste poursuit : « Notre objectif est de donner la possibilité aux patientes de retrouver la confiance en elles, de les aider pour qu'elles puissent continuer d'avancer. »

♦ Campagne d'adhésion de la CPTS



Les adhésions à la CPTS Centre littoral ont pris fin le 30 septembre. La communauté professionnelle territoriale de santé lance donc une nouvelle campagne d'adhésion pour 2025-2026. [La démarche peut être réalisée en ligne.](#)

Cette année, la CPTS propose deux nouveautés :

- La création d'un compte AssoConnect, qui permet de remplir une seule fois ses informations pour toutes ses adhésions ;
- Le renouvellement automatique du paiement et de l'adhésion, désactivable à tout moment sur son compte AssoConnect.

Les salariés des structures adhérentes à la CPTS peuvent remplir directement leur formulaire sur AssoConnect pour bénéficier des avantages adhérents.

♦ Trois sessions de formation aux premiers secours en santé mentale



Le service Prévention en santé de la CGSS Guyane organise trois sessions de formation aux premiers secours en santé mentale. Il propose les deux modules suivants :

- Module standard :
 - o Mieux comprendre les troubles psychiques ;
 - o Savoir réagir face à une situation de mal-être ;
 - o Orienter une personne en difficulté vers les aides adaptées.
- Module jeune :
 - o Mieux comprendre la santé mentale des adolescents et des jeunes adultes ;
 - o Repérer les premiers signes de mal-être ;
 - o Adopter les bons réflexes pour soutenir un jeune en difficulté ;
 - o Orienter vers les ressources adaptées.

Les sessions disponibles sont les suivantes :

- Module standard, les 17 et 18 novembre à Rémire-Montjoly ;
- Module jeune, les 2 et 3 décembre à Rémire-Montjoly ;
- Module jeune, les 18 et 19 décembre à Matoury.

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leurs nom, prénom, adresse électronique, fonction, structure et numéro de téléphone à prevention.sante-dga@cgss-guyane.fr.

♦ Retrouvez le programme des Semaines d'information sur la santé mentale

Les prochaines Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) se déroulent du 6 au 18 octobre. Cet événement, gratuit et ouvert à tous, se déroulera dans tout le département et proposera durant deux semaines un large programme : miniconférences, actions de sensibilisation, portes ouvertes, ateliers sportifs, marche, etc. [Le programme est désormais disponible en ligne.](#)

Deux temps forts marqueront cette édition :

- La soirée de lancement au cinéma Eldorado de Cayenne, mercredi 8 octobre, avec une comédie musicale interprétée par des patients.



Le village de la santé mentale à Matoury, organisé lors des deux derniers jours des SISM.

Le 9 octobre, un atelier thématique sur le thème « Face au suicide, comment agir ? » est proposé aux professionnels, de 14 heures à 16 heures, à la maison de quartier de Nobel, à Kourou. Le même jour, un cycle de mini-conférences grand public sera proposé à la mairie de Remire-Montjoly, de 15h30 à 21h30.

♦ Endométriose : la gradation des soins

Dans notre article sur l'endométriose dans la Lettre pro de mardi, une erreur s'est glissée concernant la gradation des soins. Elle est la suivante :

- **Premier recours** : professionnels de santé de ville ou hospitaliers, disposant de compétences pour le diagnostic et/ou la prise en charge de proximité et/ou le suivi global intégrant l'information et l'éducation des patientes (par exemple : médecins généralistes, sages-femmes, gynécologues médicaux).
- **Deuxième recours** : professionnels de santé de ville ou hospitaliers, participant à un ou plusieurs centres multidisciplinaires référents pour le diagnostic et la prise en charge de seconde intention. Les praticiens engagés exercent en transversalité pour les examens et les prises en charge de seconde intention pour des patientes ne répondant pas aux premiers traitements.
- **Troisième recours** : Centre de recours composé de quatre types d'expertise articulée :
 - o Chirurgien gynécologique, chirurgien digestif, chirurgien urologique, mobilisés dans les situations de chirurgie d'endométriose complexe ;
 - o Expertise en imagerie de l'endométriose par des radiologues experts ;
 - o Prise en charge de la douleur par une structure experte ;
 - o Prise en charge de l'infertilité par un centre autorisé pour l'activité d'assistance médicale à la procréation.

« Les spécialistes vous répondent »

Pr Israël Nisand : « L'image des femmes est détériorée par la consommation de pornographie des adolescents »

En amont des Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique et anesthésie, qui se déroulent du 12 au 14 novembre à Cayenne, plusieurs des intervenants au congrès se proposent de répondre aux questions que vous vous posez dans votre exercice, chaque vendredi dans la Lettre pro, la newsletter de l'Agence régionale de santé. Aujourd'hui, le Pr Israël Nisand, professeur émérite de gynécologie-obstétrique, parle de la consommation de pornographie par les adolescents.



« Ces images cueillent les adolescents juste au moment où ils sont en train de constituer leur propre fantasmagorie psychosexuelle »

« Viols de mineurs par des mineurs en augmentation dont le chiffre est tabou, plus de 20 000 mineurs se prostituant, prises de risque accrue dans une sexualité sous psychotropes, sont des stigmates d'une génération inondée très tôt et sans le vouloir dans l'imagerie pornographique et les réseaux sociaux. Faite par des adultes pour des adultes, ces images les cueillent juste au moment où ils sont en train de constituer leur propre fantasmagorie psychosexuelle qui va, de fait, être influencée et polluée par de la transgression débridée faite par des industriels préoccupés de vendre. Ces images constituent souvent le seul modèle éducatif dont ils disposent : c'est ainsi que font les adultes et il faut faire de même.

« La pornographie représente plus du quart de la circulation d'images sur internet »

« Bien que la loi sur la protection des mineurs ne semble pas les concerner, ces industriels du sexe reconnaissent volontiers que ce « segment » du marché ne les intéresse guère du fait de son insolvabilité. Mais leur « business model » est de laisser des amorces gratuites de leurs « productions » pour appâter leurs clients potentiels. Ces amorces comportent donc toujours les

séquences les plus « trash » du contenu du film. Sans ces amorces, leur commerce serait moins lucratif. Les flux d'images pornographiques représentent plus du quart de la circulation d'images sur internet et les profits sont majeurs. Le poids du lobbying de ces industriels qui protègent efficacement leurs revenus leur a permis jusqu'ici de s'affranchir de la loi sur la protection des mineurs en disposant une petite case à cocher cynique avant d'entrer sur leur site : Plus de 18 ans OUI NON et on peut continuer sans autre forme de contrôle.

« Traumatisme psychologique, excitation sexuelle et goût de l'interdit peuvent provoquer des formes d'addiction »

« La pornographie pourrait se résumer en une sorte d'almanach de la jouissance masculine et de l'humiliation féminine. Apprentissage du « non-consentement », cette apologie de la virilité violente et performante entraîne pour les jeunes consommateurs, qui n'ont pas encore les moyens de prendre de la distance par rapport à ces images, un triple sentiment qui allie le traumatisme psychologique, l'excitation sexuelle et le goût de l'interdit. Ces trois émotions réunies peuvent provoquer des formes d'addiction avec l'incapacité de s'arrêter. Un adolescent de 12 ans ne peut pas se défendre contre la « *véracité* » de ce qu'il visionne. Il n'a pas les moyens de relativiser ce qu'il voit. Il peut être hypnotisé, fasciné, par la violence des images qui d'ailleurs le mettent en difficulté personnelle car jamais, pense-t-il, il ne sera capable de telles « performances » sexuelles.

« Tous les adolescents voient ces images, qu'ils le souhaitent ou non »

« Leurs premiers émois sexuels sont donc captés par ces modèles et la rencontre avec la réalité d'une véritable relation est, de fait, rendue bien plus difficile. Pas pareil de gérer une relation amoureuse et érotique dans la vraie vie que de se masturber tout seul chez soi, excité par des films. Cette stratégie expose nos jeunes à des images qu'aucun parent ne souhaite pour l'initiation de ses enfants. Et le contrôle parental est inefficace puisque ces séquences sont visionnées à l'école sur les Smartphones des copains. Refuser de les regarder, c'est prendre le risque de s'exclure de la bande, voire d'être moqué ou harcelé. Tous les adolescents les voient qu'ils le souhaitent ou non. Si la pornographie peut faire partie, sans nuisance, de la vie privée des adultes, elle est en revanche nuisible à un moment où la maturation émotionnelle est en cours d'élaboration.

« L'humiliation des femmes y est constante »

La pornographie, d'un seul coup, érotise les enfants et infantilise les femmes. Présentées comme des objets dont il faut savoir se servir avec virilité pour qu'elles en soient reconnaissantes, l'humiliation des femmes y est constante, comme si la clef de voute de cet antique patriarcat reposait principalement sur la domination féminine dans la vie intime. Sans parler de la mise en scène de la violence, du viol, de l'inceste et de la zoophilie. Laisser voire à nos jeunes, qui pour certains le prennent pour argent comptant, des scènes de domination masculine et d'humiliation féminine au début de leur « carrière » sexuelle, c'est prendre le risque que leurs comportements ultérieurs se figent dans les modèles que les adultes leur auront transmis en guise de seule éducation.

« Taxer les sites en contravention »

« La question adressée au monde politique est de savoir ce qui est fait pour que la loi de la France sur la protection des mineurs soit respectée. Jusqu'à ce jour, les réponses ont été « *ce n'est pas possible de censurer internet* ». Ce qui est faux. Les images sont délivrées sur le territoire national par des fournisseurs d'accès (FAI) dont l'État est parfois actionnaire. Leur autorisation de diffuser sur le territoire national, c'est l'État qui la leur donne. Les sites qui se mettent en contravention avec la loi devraient être sévèrement taxés par des amendes exponentielles en cas de récidive. Le retrait de l'autorisation pourrait constituer le risque encouru en l'absence de modification efficace de leurs contrôles. Les sites pédopornographiques ou appelant au terrorisme sont bel et bien jugulés.

« Vérifier préalablement et efficacement que le client n'est pas un mineur »

Notre demande est simple : le respect de la loi de la France pour tous. Pas de délivrance de ces images sans avoir vérifié préalablement et efficacement que le client n'est pas un mineur. Face à cette augmentation sans précédent de la consommation de pornographie chez les tous les jeunes, deux postures collectives sont possibles :

- Le statut quo : rien ne peut être engagé contre la sacro-sainte liberté du net. Et tant pis si cela nuit à nos enfants.
- Mettre en place les moyens légaux qui rendent impossible l'accès sans contrôle à ces images qui, d'un seul coup, dégradent l'image des femmes, encourage la violence à leur égard et perturbe le développement psycho-affectif des adolescents des deux sexes.

« L'information à la vie affective et sexuelle est indispensable »

« L'information à la vie affective et sexuelle est par ailleurs indispensable pour prévenir les jeunes de la nuisance de ces images. Là aussi, il faut simplement appliquer notre loi et y mettre les moyens. L'opinion publique est unanime : les parents ne savent plus comment abriter leurs enfants. Faire respecter la loi ne générerait aucun coût, bien au contraire. Ne rien entreprendre pour protéger nos mineurs c'est avaliser le fait que des profits aussi importants confèrent un véritable privilège et méritent d'être ménagés ; quoiqu'il en coûte. »

E-Santé

♦ Campagne de sensibilisation à la cybersécurité



Dans le cadre du Cybermois, l'Agence régionale de santé et le GCS Guyasis lancent une campagne de sensibilisation à la cybersécurité, à destination des agents des établissements de santé et des établissements et services médico-sociaux.

Les agents :

- Recevront un courriel de sensibilisation par semaine, le lundi ;
- Ces messages leur parviendront exclusivement depuis une adresse comportant le domaine @oze-sante.fr. Ils peuvent donc leur faire confiance et cliquer sur les liens qu'ils contiennent sans crainte ;
- À l'issue de cette campagne, un quiz en ligne leur sera proposé. Les trente participants ayant obtenu les meilleurs résultats seront récompensés.

Cette campagne est une occasion pour chacun de renforcer ses réflexes et bonnes pratiques face aux risques numériques.

♦ Webinaire sur la télé-expertise en infectiologie



En juin, le Centre régional en antibiothérapie et infectiologie de Guyane (Craig) a lancé un service de télé-expertise en infectiologie, sur Comudoc, la solution régionale de télésanté. Avec le GCS Guyasis, il propose un webinaire pour présenter la manière d'effectuer une demande d'avis de télé-expertise à l'unité des maladies infectieuses et tropicales (Umit) du CHU de Guyane. Il se déroulera mercredi, de 20 heures à 21 heures, sur Teams. Il sera animé par le Dr Philippe Abboud, infectiologue au CHU.

Au programme :

- Procédure de demande d'avis à l'Umit ;
- Démonstration d'une demande en infectiologie ;
- Rémunération des actes de téléexpertise ;
- Temps de questions-réponses avec le Dr Abboud.

Actus politiques publiques santé et solidarité

♦ L'ordre infirmier fournit sa première définition de la « consultation infirmière »



La loi infirmière, adoptée en juin, a entériné la notion de « consultation infirmière ». Elle précisait que ses contours serait défini par décret et par le Conseil national de l'Ordre des infirmiers. Le décret détaillera les modalités de réalisation de la consultation infirmière. Pour sa part, l'Ordre a dévoilé mardi, sa définition de cette consultation. Il définit la consultation infirmière comme suit :

- La consultation infirmière est une pratique professionnelle par laquelle un infirmier recueille des données concernant l'état de santé de la personne, réalise un examen clinique en vue d'établir son diagnostic, celui-ci repose sur des données probantes acquises par la science ;
- L'infirmier procède à un raisonnement clinique en fonction de ses compétences acquises par son niveau de diplomation et de ses expertises conduisant à une évaluation multidimensionnelle de la personne. Elle s'inscrit dans une démarche de co-construction avec le patient ;

- Dans le cadre de cette consultation, l'infirmier est habilité, notamment, à informer, conseiller, prescrire, orienter, prodiguer des soins, dispenser ou organiser des séances d'éducation à la santé, d'éducation thérapeutique, de promotion de la santé et de prévention conformément à son champ de compétences ;
- La consultation infirmière est mise en œuvre à l'initiative de l'infirmier, sur orientation d'un autre professionnel, à la demande de la personne et le cas échéant, de son entourage ;
- Elle est menée en présence physique ou dans le cadre d'un processus de télésanté.

Offres d'emploi



- ◆ Le Service de santé au travail recrute deux **infirmiers en santé au travail** (CDI, un poste basé à Cayenne, un poste partagé entre Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- ◆ Le groupe Rainbow Santé recrute un **cadre coordinateur** général des HAD (CDI). [Consulter l'offre et candidater.](#)

◆ Le dispositif Asalée recrute un **infirmier délégué à la santé publique** (CDI, vingt-huit heures par semaine, poste basé à Macouria). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda

Aujourd'hui

► **La Rencontre des aidants**, à l'antenne de la CTG, à Saint-Laurent-du-Maroni, à partir de 14 heures. Forum grand public, animations, ateliers, accueil à destination des aidés, exposition de créations d'aidants et « parcours de l'aidant ».

► **Marche contre le diabète**, organisée par le Lions Club, avec Ijakata, à Saint-Georges. Départ à 7h30 du pont sur l'Oyapock. Arrivée au village santé sur la place Romain Garros.

► **EPU** du Pr Florence Lacaille, pédiatre hépatologue à l'hôpital Necker, sur le thème « Devant un gros foie ou des transaminases hautes, quelle démarche en pédiatrie ? », de 17h30 à 19h30, l'Isipa, au CHU de Guyane – site de Cayenne et [sur Teams](#).

Demain

► **La Rencontre des aidants**, au CMCAS EDF, à Cayenne, à partir de 9 heures. Forum grand public, animations, ateliers, accueil à destination des aidés, exposition de créations d'aidants et « parcours de l'aidant ».

► **Journée** des proches aidants et pair-aidants et journée portes ouvertes au grand public et partenaires, au Neuro-Lodge de Neuro-Atypik, à Cayenne. Entrée libre.

► **Stand** d'animations autour d'Octobre rose, proposé par le CHU de Guyane – site de Kourou, au marché couvert de Sinnamary de 9 heures à 13 heures.

Lundi 6 octobre

► **Conférence** « Vieillir avec désir : la sexualité et la tendresse à tout âge », par Valérie Linton, sexologue clinicienne, dans le cadre de la Semaine bleue, de 16 heures à 17h30, à l'hôtel territorial, à Cayenne.

Mardi 7 octobre

► **Ciné-débat**, autour du Dernier Souffle, de Costa-Gavras, avec l'équipe mobile de soins palliatifs de Guyane, à partir de 19 heures, à l'Eldorado, à Cayenne. Entrée gratuite.

► **Conférence** « Prendre soin de soi pour mieux vieillir », par les associations Herbe, Musique pour tous et Bien-être senior Guyane, dans le cadre de la Semaine bleue, de 15 heures à 16h30 à l'hôtel territorial, à Cayenne.

Mercredi 8 octobre

► **Webinaire** sur la demande d'avis de télé-expertise à l'unité des maladies infectieuses et tropicales (Umit) du CHU de Guyane, organisé par le Craig et le GCS Guyasis, de 20 heures à 21 heures, [sur Teams](#).

Semaines d'information sur la santé mentale.

- **Portes ouvertes** de la plateforme de rétablissement, de 9 heures à 12 heures, à Cayenne ;
- **Sensibilisation** à la santé mentale des jeunes, à destination des 12-21 ans, de 14 heures à 16 heures à la maison des adolescents, à Cayenne ;

- **Soirée d'ouverture** des SISM et comédie musicale du CATTP du CHU de Guyane – site de Cayenne, de 15h30 à 18 heures à l'Eldorado, à Cayenne.

Jeudi 9 octobre

► Semaines d'information sur la santé mentale.

- **Projection-débat** autour du documentaire Là où tout commence, sensibilisation aux enjeux des 1 000 premiers jours de l'enfant, de 8h30 à 12h30 au centre social Maud-Nadiré de Macouria ;
- **Exposition** d'œuvres artistiques, de 10 heures à 12 heures, à la MAS de Kourou ;
- **Atelier immersif** sur l'art-thérapie, de 10 heures à 12 heures à la MAS de Kourou ;
- **Ateliers thématiques** entre professionnels : « Face au suicide, comment agir ? », de 14 heures à 16 heures, à la maison de quartier Nobel, à Kourou ;
- **Miniconférences** « Santé mentale et lien social », de 17 heures à 21h30, à la mairie de Rémire-Montjoly ;
- **Soirée d'information** sur la santé mentale sur le territoire des Savanes, de 17 heures à 19 heures à la maison de quartier Nobel, à Kourou.

Vendredi 10 octobre

► Semaines d'information sur la santé mentale.

- **Emission radio** sur la santé mentale des ados, avec les psychiatres et psychologues du Chog, de 7h30 à 8h30 sur Kam Radio ;
- **Portes ouvertes** de la maison des adolescents et du CMPEA du Chog, de 7h30 à 15h30. Intervention sur la surexposition des enfants aux écrans ;
- **Ciné-débat**, de 9h30 à 11h30, à la Mapi de Saint-Laurent-du-Maroni.

Samedi 11 octobre

► Semaines d'information sur la santé mentale.

- **Tournoi de basket adapté**, de 8 heures à 10 heures, aux Âmes claires, à Rémire-Montjoly.
- **Matinée sur les troubles dys**, avec la CPTS, de 9 heures à 12h30 à l'école Raymond-Ribal de Soula, à Macouria.
- **Tour de l'autonomie**, dans le cadre de la Semaine bleue, de 10 heures à 18 heures, à l'hôtel territorial, à Cayenne.
- **Village intergénérationnel des Savanes**, dans le cadre de la Semaine bleue, de 9 heures à 18 heures au Ciass des Savanes, à Kourou. Activités sportives adaptées, stand d'information, stand de la Coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus (Chpot).

► Octobre rose.

- **Journée prestige de la femme**, organisée par Awono La'a Yana, de 8h30 à 18 heures au Belova. Inscription avant le 1er octobre au [0694 21 35 20](tel:0694213520) ou à awonolaayana@gmail.com.

Lundi 13 octobre

► Semaines d'information sur la santé mentale.

- **Émission radio** : méditation et santé mentale en territoire isolé, avec le CMP et Ader, à 8h30 sur Kam Radio Maripasoula.

Mardi 14 octobre

► Semaines d'information sur la santé mentale.

- **Portes ouvertes** du CMP et des locaux d'Ader, à Maripasoula, de 9h30 à 15h30. Sensibilisation à la santé mentale des adolescents.

Mercredi 15 octobre

► **Stand d'animations** autour d'Octobre rose, proposé par le CHU de Guyane – site de Kourou, sur le site de l'hôpital de 9 heures à 13 heures.

► Semaines d'information sur la santé mentale.

- **Sensibilisation** à la santé mentale des jeunes, à destination des 12-21 ans, de 14 heures à 16 heures à la maison des adolescents, à Cayenne ;
- **Ciné-débat** : phobies scolaires, santé mentale des jeunes et harcèlement scolaire, de 18 heures à 20h30, au cinéma Eldorado, à Cayenne.

Jeudi 16 octobre

► **Stand d'information** de la Coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus (Chpot), de 7h30 à 11 heures sur le marché de Rémire-Montjoly.

Vendredi 17 octobre

► **Groupe de paroles** sur l'assistance médicale à la procréation, organisée par le collectif Bamp, en visio à 19 heures. Inscription : collectifbamp973@gmail.com.

► Semaines d'information sur la santé mentale.

- **Trois conférences-débats** autour de la réhabilitation psychosociale, sur la surexposition des enfants aux écrans et autour de l'isolement, de 9 heures à 12 heures, au camp de la Transportation, à Saint-Laurent-du-Maroni ;

- **Village santé mentale**, de 9 heures à 13 heures, à la maison des arts martiaux de Matoury.
- **Journée internationale de réflexion sur le don d'organe et la greffe**
- **Stand d'information** de la Coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus, à l'entrée de l'hôpital de Cayenne, de 6h45 à 9 heures ;
- **Inauguration** des panneaux « Ville ambassadrice du don d'organes », à 15 heures à Cayenne.

Samedi 18 octobre

- **Semaines d'information sur la santé mentale.**
- **Village santé mentale**, de 7 heures à 15 heures, à la maison des arts martiaux de Matoury ;
- **Atelier de fitness** pour sa santé mentale, de 7 heures à 9 heures, au stade René-Long, à Saint-Laurent-du-Maroni.
- **Marche pour la santé mentale.** Départ à 7 heures. Arrivée à la maison des arts martiaux. Tenue violette.

► **Permanence de l'URPS orthophonistes** pour les parents s'inquiétant du langage de leur enfant de moins de 6 ans, de 8 heures à 12 heures au Ciass de Kourou.

► **Stand d'information** de la Coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus, lors du tournoi de football de Roura.

Lundi 20 octobre

► **Webinaire** de présentation des compétences psychosociales (définition, classification, savoirs, savoir-faire et critères de qualité), organisé par la Direction générale de la santé et Santé publique France, de 9 heures à 12 heures (heures de Guyane) [sur Teams](#).

Mardi 21 octobre

► **Soirée** oncologie et soins de support, sur la nutrition, la sexualité et la fertilité, organisée par la CPTS, à 19h30, à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

► **Webinaire** sur la stratégie multisectorielle de développement des compétences psychosociales des enfants et des jeunes, organisé par la Direction générale de la santé et Santé publique France, de 9 heures à 12 heures (heures de Guyane) [sur Teams](#).

Jeudi 23 octobre

- **Octobre rose.**
- **Stand de prévention et de dépistage** à l'accueil du CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni.

Samedi 25 octobre

► **Les lueurs du silence**, hommage au deuil périnatal, organisé par l'association Sonj lanmou, de 10 heures à 18 heures, au Royal Amazonia, à Cayenne. Village bien-être, espace pour enfants, table ronde, conférence, exposition photos...

Mardi 28 octobre

► **Stand d'animations** autour d'Octobre rose, proposé par le CHU de Guyane – site de Kourou, au marché couvert de Kourou de 9 heures à 13 heures..

Vendredi 31 octobre

- **Octobre rose.**
- **Gala de charité** au profit d'Onco Guyane, organisé par l'Association des anciens salariés du CMCK, de 19 heures à 2 heures, à l'hôtel Ariatel de Kourou. Entrée : 80 euros. [Renseignements et inscriptions](#)
- **Marche** aux rythmes traditionnels avec la Ligue contre le cancer, à 17 heures, sur la place des Palmistes, à Cayenne.

Samedi 1er novembre

► **Opération Toussaint.** Sensibilisation à la lutte contre les moustiques, avec l'ARS et la CTG, de 7 heures à 11 heures, dans les cimetières du territoire.

Samedi 8 novembre

► **Permanence de l'URPS orthophonistes** pour les parents s'inquiétant du langage de leur enfant de moins de 6 ans, de 8 heures à 12 heures à l'école Gabin-Rozé de Saint-Georges.

Samedi 15 novembre

► **Permanence de l'URPS orthophonistes** pour les parents s'inquiétant du langage de leur enfant de moins de 6 ans, de 8 heures à 12 heures, à Cayenne, à la maison de quartier de la Rénovation urbaine.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour



Nos données sont précieuses
Renforçons ensemble notre vigilance

(Re)découvrons le monde des données, **les nôtres mais aussi celles de nos patients**. Leur face cachée, leurs usages et notre responsabilité à leur égard. *Cybermois Guyane 2025 - #01*

NOUS SOMMES #CYBERENGAGÉS
CYBER MOIS
ÉDITION 2025

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)